

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 11 avril 2023

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 12

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Christelle JOIE, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Jean-Michel CAREL, William TAILLANDIER.

Date de la convocation :
29 mars 2023

Excusés avec pouvoir : Mme Caroline ARTHU pouvoir à Mme Cathy BATISTE, Michel CANTENEUR pouvoir à Philippe ANDRIAU, Julien JOURDAINE pouvoir à Mme Mireille CHARBY.

Date d'affichage :
29 mars 2023

Excusé sans pouvoir : M. Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : M. Philippe ANDRIAU

DELIBERATION N° 2023-14

OBJET : Approbation du compte de gestion du budget communal 2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2022,

Madame le maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le service de gestion comptable de Saint Amand Montrond (18).

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la commune de Vallenay.

Considérant l'identité des valeurs entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion du service de gestion comptable de Saint Amand Montrond,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du service de gestion comptable de Saint Amand Montrond pour l'exercice 2022 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le secrétaire de séance
Philippe ANDRIAU



Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 11 avril 2023

Le Maire,
Marina DUPUY

